

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2010**

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle municipale le 20 décembre 2010 à 20h00, à laquelle étaient présents MM. les conseillers André Desrochers, Denis Prescott, Jacques Martial, Guy Corriveau, Sylvain Gagnon, Jean-Claude Charpentier et sous la présidence de Madame la Mairesse, Francine Bergeron.

La secrétaire-trésorière est présente.

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la Mairesse déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

437-12-2010 Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyé par M. Guy Corriveau il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

### **LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION**

#### **LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Madame la Mairesse procède à la lecture de l'avis de convocation dont les sujets à être traités sont les suivants :

1. Amendement à la résolution #401-12-2010

2. Amendement à la résolution #425-12-2010

### **ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

#### **ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

438-12-2010 Sur une proposition de M. Denis Prescott, appuyée par M. Jean-Claude Charpentier il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'avis de convocation soit accepté tel que lu par Mme la Mairesse.

#### **AMENDEMENT À LA RÉOLUTION #401-12-2010**

439-12-2010 Sur une proposition de M. Jean-Claude Charpentier, appuyé par M. Guy Corriveau il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville modifie la résolution #401-12-2010 de la façon suivante :  
-5er Pour la construction, des soumissions seront demandées à :  
-Construction Louis Beuparlant  
- Mario Beausoleil

#### **AMENDEMENT À LA RÉOLUTION #425-12-2010**

440-12-2010 Sur une proposition de M. Denis Prescott, appuyé par M. André Desrochers il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville abroge la résolution #425-12-2010 et annule le chèque #7911.

### **PÉRIODE DE QUESTION**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

441-12-2010 Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyée par M. André Desrochers il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20h05.

---

Mairesse

---

Secrétaire-trésorière